

de Paruro sur environ soixante brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Paruro jusqu'au sommet de la montagne sur environ cent cinquante brasses. Abiura-a-Pasaita est le propriétaire de ce terrain. Signé: Abiura-a-Pasaita.

223. Beawitawata. S'étend depuis le terrain de Lotara jusqu'à celle de Paco sur environ quatre vingt dix brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Paruro jusqu'au sommet de la montagne sur environ cent cinquante brasses. Abiura-a-Pasaita est le propriétaire de ce terrain. Signé: Abiura-a-Pasaita.

224. Paipaita. S'étend depuis le terrain de Paruro jusqu'à celle d'Amoro de Paruro sur environ deux cent brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Paruro jusqu'à celle de Paco sur environ cent brasses. Abiura-a-Pasaita est le propriétaire de ce terrain. Signé: Abiura-a-Pasaita.

225. Beoroco. S'étend depuis le terrain de Pasaita jusqu'à celle de Lotara sur environ vingt brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Paco à Paruro jusqu'au sommet de la montagne sur environ cent quatre vingt brasses. Matatiro-a-Paruro est le propriétaire de ce terrain. Signé: Matatiro-a-Paruro.

226. Gacapo. S'étend depuis le terrain de Maco à Paruro jusqu'à celle de Lotara sur environ cinquante brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Paco à Paruro jusqu'au sommet de la montagne sur environ deux cent brasses. Matatiro-a-Paruro est le propriétaire de ce terrain. Signé: Matatiro-a-Paruro.

227. Anomato. S'étend depuis le terrain de Pasaita jusqu'au sommet de la montagne d'Amoro de Paruro sur environ cent brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Paruro jusqu'au sommet de la montagne